



## PROCES VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

### de la COMMUNE de VERZY

du 7 septembre 2026

\*\*\*

Le lundi 7 septembre 2026 à 18h30 le conseil municipal s'est réuni présidé par Monsieur le Maire Christophe Corbeaux

\_: Corbeaux Christophe, Simon Béatrice, Callens Franck, Burlot Astrid, Gueugnon Sébastien, Félix-Petit Aurore, Durand-Le Rhun Christophe, Lacave Hervé, Atigui Salima, Lepreux Ingrid secrétaire de mairie.

Absents excusés : Véron-Dardé Vanessa, Leroux Marie-Claude, Barbier Mathis, Challard Floriane, Fougerouse Dominique

Absent :

Secrétaire de séance : Callens Franck

Monsieur le Maire, Christophe Corbeaux, rappelle l'ordre du jour abordé lors de la session précédente du 20 juillet 2026.

La feuille de clôture de la réunion précédente est signée par tous les membres du conseil municipal présents à ladite réunion.

Christophe Corbeaux développe ensuite les différents points inscrits à l'ordre du jour.

#### **Droit de préemption**

La commune ne fait pas valoir son droit de préemption sur les biens suivants :

-5 rue de la Cocluse

- 9 rue de Verzenay

#### **Droits de place de la Case à pains**

Le conseil décide à l'unanimité d'instaurer un droit de place à la boulangerie Case à pains de 20€ par mois soit 240€

#### **Devis travaux**

##### **48 rue Carnot**

##### **Salle de bain :**

Enovia : 1.480,00€ H.T.

Sarl Chameroy : 9.063,08€

Vcportais : 5.760,46€

Enovia est retenue

Concept Electricité pour le chauffe-eau pour 718,00 HT soit 861.60€ TTC

##### **Isolation doublage :**

Enovia : 7.770,00€ dont 4.125,00€ pour les faux-plafonds

Fabry : 5.667,00€ sans les faux-plafonds

Enovia est retenue

##### **Peinture murs plafonds**

Enovia : 5.602,51€

Leleu : 11.356,48€

Colibel : 6.095,00€

Enovia est retenue

##### **Sol :**

Enovia : 2.391,06€

Colibel : 3.024,00€

Enovia 17.243,57€ pour la totalité de la prestation 10% de remise soit 15.519,21€

### Electricité et radiateurs :

Concept électricité : 2.740 ,60€ soit 3.288,72 TTC

### Logement 15 rue Irénée Gass

Remplacement d'une baignoire par une douche.

Vcp : 3.622,52 H.T.

Sarl Chameroy : 5.036,78 H.T.

Vcp est retenue

### Isolation par l'extérieur

Srbi : 30.010,00€ H.T. soit 31.660,55€ T.T.C.

Daris Façade : pas de réponse

Srbi est retenue

M Durand et M Lacave s'interrogent sur la performance énergétique des travaux.

M le Maire indique que c'est une isolation de 140 mm et quelle correspond au bien immobilier.

### Rue Irénée chaussée

CTP 26.896,00€ H.T. soit 32.275,20€ T.T.C.

Lingenheld 27.865,00€ H.T. soit 33.438,00€ T.T.C.

CTP est retenue

### Location 10 rue Irénée Gass

Le conseil décide de louer le 1<sup>er</sup> étage du 10 rue Irénée Gass à Mesdames Mouton Pascale et Salembien Améline pour la création du MAM (Maison d'Assistants Maternelles)

Hakuna MAM Tata's

### Divers

– M le Maire informe le conseil :

- a) Que la vidéo protection est en fonction.
- b) Que la rentrée scolaire s'est bien déroulée dans les écoles.
- c) Que la vendange pour la commune s'est bien déroulée et remercie l'équipe des vendangeurs.
- d) Un compteur électrique doit être installé afin que les commerces ambulants puissent se brancher

M Lacave s'interroge sur la mise en place du miroir de l'intersection de la rue de Louvois et de la rue Ernest Graingault et Mme Atigui sur le remplacement des potelets face au salon de coiffure

Mr le Maire indique que ce sera fait prochainement par l'entreprise T1

Mme Félix s'interroge sur le retrait des arrosoirs au cimetière. Il lui est répondu que pendant cette période de sécheresse l'arrosage est interdit au cimetière.

M Durand interpelle M Callens sur la non information d'une possible réunion Commune/ONF/ PNR qui doit se dérouler 6 novembre en mairie.

Il lui a répondu que la date n'était pas encore retenue et que de ce fait l'annonce ne pouvait être donnée.

M Callens - Remercie les personnes qui ont participé aux vendanges de la commune

- Que les conseillers notent bien la date du 6 décembre pour le traditionnel repas de nos aînés.
- Que des devis sont demandés pour la remise en état des espaces verts de la place de la mairie, de l'église et de la rue Irénée Gass.
- Il demande aux élus de la Charmoise de répondre à l'invitation faite par mail pour une formation de gestion forestière, afin de faciliter l'organisation de cette journée.

La réunion est clôturée à 19h50

Le Maire,  
Christophe CORBEAUX



L'adjoint, secrétaire de séance  
Franck CALLENS